



syndicat national autonome

du personnel de la BANQUE de FRANCE - Solidaires

Syndicat National Autonome Banque de France 74-1645 SNA 75049 Paris cedex 01
Tél : 01 42 92 40 25 - Fax : 01 42 60 77 42 - <http://www.snabf.org> - e-mail : snabf@snabf.org

Solidaires



CCE des 13 & 14 décembre 2004

Un premier bilan de la restructuration du réseau ainsi que les perspectives d'activité de plusieurs métiers opérationnels de la Banque ont constitué les temps forts de ce CCE.

Restructuration du réseau : bas les masques !

À l'ordre du jour du CCE figurait notamment la négociation, avec la Banque, de l'affectation définitive des 10 postes de la plate-forme GESCCO de Poitiers qui avaient été « gelés » à fin 2003.

La Banque nous a proposé, sous réserve d'un accord unanime des organisations syndicales, de réaffecter dans le réseau ces 10 postes ainsi que 26 autres supplémentaires. Le SNABF Solidaires a toujours eu pour priorité absolue de renforcer les effectifs du réseau. C'est pourquoi **nous avons accepté cette proposition et pesé de tout notre poids pour lever les réticences de certaines organisations syndicales, entraînant ainsi l'intersyndicale derrière nous.** Au total, les effectifs du réseau vont être augmentés de 36 EATP en personnel de bureau, la Banque privilégiant dans un premier temps les brigades d'intérim régionales. Ces renforts seront affectés le plus tôt possible et au plus tard avant la fin septembre 2005.

Ce n'est pas une surprise : la Banque juge globalement satisfaisante la mise en place des BAI (7000 visites à ce jour). Elle prévoit d'engager une seconde campagne d'information dans les médias. Mais elle **refuse obstinément, en dépit de nos demandes pressantes, de réexaminer les effectifs affectés dans ces structures et plus généralement au surendettement, avant la fin du premier trimestre 2005.**

De même, elle **continue d'ignorer nos inquiétudes quant à l'allègement, voire la suppression, de certains travaux de conjoncture et d'études dans le réseau.** En effet, les effectifs correspondants n'ont pas toujours été transférés dans les succursales d'accueil. Aussi ces activités viennent-elles se surajouter à la charge de travail habituelle – au prix d'une dégradation des conditions de travail- ou sont alors purement sacrifiées.

À ces refus viennent s'ajouter de nombreux dysfonctionnements et problèmes que nous n'avons cessé de dénoncer tout au long de ces derniers mois. **C'est pourquoi le SNABF Solidaires ne pouvait donner qu'un avis négatif sur les modalités de migration des activités, comme sur les conditions de mise en œuvre du PSE.**

Pour sa part, la CFTC, considérant que « la première migration des activités en 2004 s'était globalement bien déroulée » **s'est abstenue** tant sur le volet économique que social. La CGC **a carrément émis un avis favorable**, estimant que « la mise en œuvre du plan s'était relativement bien passée et sans problème majeur ». Il est vrai que, **lors du CCE des 28 et 29 octobre 2003, ces deux organisations syndicales avaient déjà cautionné le Plan social** de la Banque. **Rappelons aussi qu'à ce même CCE, FO s'était également abstenue sur le PSE.** Pour ce qui nous concerne, nous avons alors voté contre ce projet **socialement et humainement destructeur.** Quoiqu'il en soit, nos collègues du réseau, cadres et non cadres, contraints à une mobilité et confrontés aux difficultés quotidiennes de la restructuration, apprécieront !

Comptes du personnel : il est urgent que la Banque s'engage !

Conséquence des redéploiements effectués au profit du réseau, les effectifs prévisionnels de la plate-forme GESCCO ont été ramenés de 119 à 83 EATP. Cette **nouvelle cible sera atteinte en mai/juin 2005 au plus tard.** La Banque a par ailleurs pris l'engagement d'augmenter ces effectifs d'ici à fin 2005, s'ils apparaissaient insuffisants. Nous avons **également obtenu que l'éventuelle réorganisation de la Direction des Titres soit totalement déconnectée de l'évolution des effectifs de GESCCO.**

Enfin, le SNABF Solidaires **a fermement réitéré sa demande de mise en œuvre, dès 2005, de la gestion des comptes du personnel via internet.** Nous sommes en complet désaccord avec la Banque qui ne prévoit pas d'offrir ce service au personnel avant 2007 : notre organisation redoute en effet que cette carence fasse courir le risque « de voir partir » une majorité de comptes du personnel, actifs et retraités, avant cette date.

Des métiers à hauts risques

Filière fiduciaire (métiers 1 et 2)

La Banque nous a confirmé sa volonté **d'intégrer, au plus tard en 2012, le système d'appel d'offres centralisé de l'Eurosystème** pour la production des billets en euro. La DGFB devra donc avoir rejoint, à cette date, les conditions du marché. En effet le système actuel des quotas nationaux a vocation à disparaître et la Banque n'a pas l'intention de faire jouer la faculté d'optout durablement après 2012, sauf à constater un retard dans la maîtrise du prix du billet.

Le SNABF Solidaires a pressé le Gouverneur de lui indiquer sur quels leviers il entendait s'appuyer pour que la DGFB puisse rejoindre le système d'appel d'offres. Nous estimons en effet que les investissements prévus, comme les gains de productivité escomptés, ne suffiront probablement pas à abaisser le prix de revient du billet à un niveau comparable à celui des imprimeurs privés.

Dans ces conditions, la Banque ne serait-elle pas tentée de comprimer drastiquement la masse salariale en imposant une diminution des effectifs et des rémunérations ? Les réponses apportées par le gouvernement de la Banque sont restées très évasives.

La Banque nous a également présenté les nouvelles modalités de contrôle des opérateurs traitant les monnaies métalliques. Le SNABF Solidaires a **dénoncé l'externalisation du tri et, plus généralement, le repositionnement du métier 2** dans le cadre de la stratégie de réorientation de nos activités de la production vers le contrôle. Nous avons **également pointé une lacune du nouveau dispositif**, à savoir l'impossibilité de contrôler et de sanctionner les opérateurs non professionnels qui ne verseraient pas à la Banque.

Études statistiques et relations internationales (métier 5)

Le SNABF Solidaires n'a pas contesté le bien fondé du développement des travaux européens et des études relatives à la stabilité financière. Mais nous avons vigoureusement dénoncé l'allègement voire la suppression, en contrepartie, de nombreux travaux statistiques et d'études dans les succursales et régions, qui sont pourtant l'un des fondements de notre présence de place.

Réglementation et supervision bancaire (métiers 8, 9 et en partie 16)

Notre organisation a revendiqué le renforcement des moyens mis à la disposition de la DECEI afin que la Banque puisse jouer pleinement son rôle au sein des deux nouvelles instances consultatives dans la banque et l'assurance (Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières, Comité consultatif du secteur financier).

Nous avons **également relayé les légitimes inquiétudes de nos collègues du Secrétariat Général de la Commission Bancaire quant à l'avenir du contrôle prudentiel «à la française»**. Nous ne sommes pas opposés, par principe, au développement des travaux de contrôle des grands groupes et, plus généralement, à une « approche macro prudentielle » qui viendraient compléter les contrôles micro prudentiels. Mais, là encore, nous avons dénoncé les risques d'allègement, voire de suppression, des contrôles sur place et de proximité, y compris des missions d'inspection bancaire.

Relations avec les Entreprises (métier 10)

Nous avons pris acte des efforts de la Banque pour promouvoir cette activité au sein de l'Eurosystème ainsi que des progrès réalisés dans l'information des représentants du personnel.

Cela étant, nous ne partageons pas l'optimisme du gouvernement de la Banque quant aux perspectives à moyen et long terme du métier 10.

Le SNABF Solidaires est tout d'abord intervenu pour demander des informations précises sur l'impact et le calendrier des projets d'automatisation des travaux du métier (ASCOT, EDIBILAN...). Nous avons obtenu l'organisation d'une réunion d'information au cours du premier semestre 2005.

Nous avons **également mis l'accent sur les effets structurants déstabilisateurs, voire destructeurs, de l'évolution des critères d'éligibilité de la BCE** (fusion Tier1 et Tier2) **ainsi que de la réforme de Bâle II** (Cf. notre publication « Alternatives » du 18/10/2004).

Social : ne jamais baisser les bras !

Prêts immobiliers

Notre organisation a une nouvelle fois **vigoureusement interpellé la Banque sur l'avenir des prêts immobiliers**.

La Banque, n'a pas contesté la baisse drastique et régulière du nombre de dossiers, mettant en avant la faible attractivité des taux et la complexité des règles d'octroi. Cela étant, il nous a été clairement indiqué que le gouvernement de la Banque ne souhaitait pas augmenter les encours actuels (250 millions d'euros). Nous avons obtenu l'engagement de la Banque à réunir, début 2005, une commission « ad hoc » chargée notamment de faire de nouvelles propositions.

Horaires variables

Le SNABF Solidaires a **dénoncé certaines dérives dans l'application de l'accord national**, notamment en matière d'organisation des votes ou encore de plafonnement du nombre de jours récupérables. Nous avons également exhorté la Banque à inviter les hiérarchies régionales et locales à utiliser pleinement toutes les possibilités offertes par le nouvel accord. Il est en effet impératif que ces nouveaux règlements prennent pleinement en compte l'allongement considérable des temps de transport quotidiens subis par nos collègues du réseau contraints à une mobilité.

Compte Épargne Temps des Agents non Permanents

Le SNABF Solidaires a répondu favorablement à une demande largement exprimée par nos collègues ADS souhaitant disposer, comme le personnel statutaire, des possibilités offertes par le Compte Épargne Temps.